

L'été 2025 est le troisième plus chaud en France

La ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a appelé à sortir de la « cécité collective »

Deux canicules exceptionnelles, un incendie « hors norme » dans l'Aude, des sols asséchés... Cet été, la France a particulièrement souffert de la chaleur. Les mois de juin, juillet et août se classent au troisième rang des étés les plus chauds (avec une anomalie de +1,9 °C par rapport à la normale) derrière 2003 et 2022, selon le bilan climatique publié par Météo-France mardi 2 septembre. Il s'agit du quatrième été d'affilée très chaud (2022, 2023, 2024 et 2025) et les dix étés les plus chauds ont tous eu lieu après 2000, preuve de l'accélération du réchauffement climatique d'origine humaine. Le mois de juin a été particulièrement intense, avec une anomalie de +3,3 °C, juste derrière juin 2003.

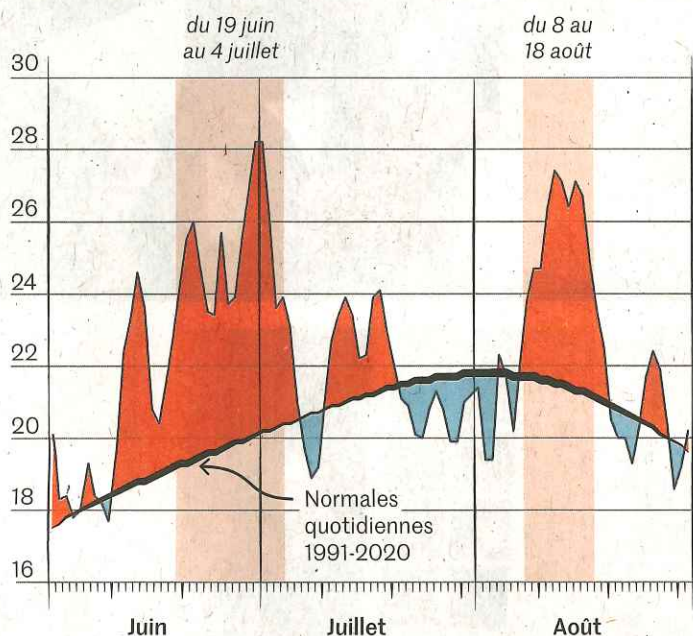
C'est plus généralement l'ensemble de l'été qui sort du cadre : les températures maximales ont été au-dessus des normales deux jours sur trois, voire davantage localement. Des records, tous mois confondus, sont tombés, avec par exemple 41,6 °C à Bordeaux ou 42,3 °C à Angoulême. Les nuits tropicales – dont la température est supérieure à 20 °C – se sont également multipliées.

Preuve de la fournaise, des températures de 40 °C ont été relevées sur plus de 20 % de la France, une « superficie remarquable », équivalente à l'été 2022, mais moindre qu'en 2019 et 2003, indique Virginie Schwarz, la PDG de Météo-France. Ce seuil, synonyme de danger pour la santé, a été fréquemment dépassé dans les régions méridionales. Il est franchi tous les ans ces dernières années, alors qu'il était extrêmement rare au XX^e siècle.

La limite des 35 °C, qui marque les très fortes chaleurs, a quant à elle été atteinte sur plus de 80 % du territoire. Cette température a même été dépassée un jour sur quatre sur l'ensemble de l'été dans certaines villes, notamment à Toulouse, Perpignan ou encore Carcassonne, voire un jour sur trois comme à Nîmes. La France a aussi connu 27 jours de vague de

Evolution des températures en France durant l'été 2025* en degrés Celsius

Vague de chaleur caniculaire



* Indicateur thermique : moyenne des températures de 30 postes, de jour comme de nuit

chaleur. C'est la deuxième valeur la plus élevée, derrière l'été 2022 (33 jours au cours de trois épisodes). En 2025, l'Hexagone a souffert sous une première canicule précoce et longue (16 jours) fin juin et début juillet, puis une seconde en août.

Les canicules sont plus intenses, fréquentes et longues en raison du réchauffement climatique entraîné par les émissions de gaz à effet de serre. Selon Météo-France, le pays qui s'est déjà réchauffé de 1,9 °C par rapport à l'ère préindustrielle, a connu deux fois plus de vagues de chaleur après 2000 (34) qu'avant (17).

« Malgré ces records, cet été ne doit plus être considéré comme rare ou exceptionnel en termes de probabilité : il a une chance sur six ou sept d'arriver dans le climat actuel », précise le climatologue Christophe Cassou, directeur de recherche (CNRS) à l'Ecole nor-

male supérieure. Le Royaume-Uni, la Corée du Sud et le Japon ont également enregistré leur été le plus chaud.

Feux violents

En France, les épisodes de pluie et d'orages ont été peu nombreux au cours de l'été, de sorte que le déficit pluviométrique atteint 15 % à l'échelle du pays. Les régions les plus touchées sont le Centre-Ouest, le Sud-Est, les Hauts-de-France ou encore le littoral corse. Il n'est par exemple tombé que 8 mm d'eau au Luc (Var) sur l'ensemble de la saison. Les précipitations se sont avérées excédentaires ailleurs, notamment entre le nord du Centre-Val de Loire et le Nord-Est. L'ensoleillement a été très prononcé, notamment sur la moitié nord.

Résultat des fortes chaleurs et des faibles pluies : les sols se sont maintenus à des niveaux nette-

Le troisième été le plus chaud depuis 1900

Température moyenne des périodes estivales

2003	23,1 °C
2022	22,7 °C
2025	22,2 °C
2018	21,9 °C
2023	21,8 °C
2019	21,7 °C
2017	21,4 °C
2015	21,4 °C
2024	21,1 °C
2006	21,0 °C

L'été 2025 est le **quatrième** été de suite très chaud (2022, 2023, 2024 et 2025)



Les dix étés les plus chauds ont tous été enregistrés **après 2000**

Infographie Le Monde
Source : Météo-France

Des températures de 40 °C ont été relevées sur plus de 20 % de la France

en 2100 en cas de poursuite des politiques climatiques mondiales actuelles. Elle connaîtra alors dix fois plus de jours de vagues de chaleur (qu'en 1976-2005), des pics à 50 °C, des risques accrus de feux de forêts sur tout le territoire, jusqu'à deux mois supplémentaires de sols secs ou encore davantage de pluies diluviennes. « Ce n'est pas un futur lointain. Les enfants qui naissent cette année auront 75 ans en 2100 et seront donc en toute probabilité bien vivants pour vivre dans cette France à +4 °C », rappelle Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la transition écologique.

« Les températures montent et notre niveau de préoccupation [sur le changement climatique] baisse », a regretté la ministre mardi, lors de la présentation du bilan, qui intervient à quelques jours du vote de confiance à l'Assemblée nationale. « Nous voulons échapper à la réalité de l'urgence climatique. Cette réaction de cécité collective n'est pas tenable, elle est dangereuse », a-t-elle prévenu, alors que les derniers mois ont été marqués par une offensive de la droite et de l'extrême droite contre les politiques écologiques.

« L'écologie n'est pas une option, mais la condition de notre santé, de notre cadre de vie, notre sécurité économique et notre souveraineté nationale », a martelé Agnès Pannier-Runacher, suggérant de renommer son portefeuille « ministère de l'urgence écologique ». « Les choses seraient plus claires qu'avec le mot "transition", dont il faut reconnaître que les Français ne savent pas trop où elle va. »

AUDREY GARRIC

Le premier vaccin autorisé contre le chikungunya sur la sellette

La Food and Drug Administration américaine a suspendu le vaccin développé par le laboratoire Valneva, dont l'usage est restreint en France

C'est un coup dur pour le laboratoire franco-autrichien Valneva. Après avoir été mis en pause en mai, puis réautorisé le 6 août aux Etats-Unis, son vaccin contre le chikungunya, Ixchiq, a de nouveau été suspendu le 22 août par la Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine chargée des médicaments. En cause : quatre nouveaux cas d'effets indésirables graves observés chez des vaccinés américains, qui conduisent l'agence à juger que « ce vaccin n'est pas sûr », ce qui porte le total à plus d'une vingtaine de cas au niveau mondial, essentiellement en France et aux Etats-Unis.

Il s'agit de la dernière péripétie d'un feuilleton estival agité autour de ce vaccin, le premier à avoir été validé contre le chikungunya, maladie tropicale transmise par les moustiques, et qui a notamment provoqué une sévère épidémie sur l'île de La Réunion de janvier à juin. Dans son communiqué publié le 25 août, Valneva estime que les derniers cas relevés par la FDA n'apportent rien de nouveau.

En effet, la survenue d'effets indésirables graves chez des personnes âgées, plus précisément des symptômes induits par le vaccin comparables à ceux du chikungunya, allant jusqu'à une

méningite ou une encéphalopathie, avait déjà été signalée lors du déploiement de la campagne de vaccination à La Réunion, en avril. Trois décès sont survenus chez des personnes à qui Ixchiq avait été injecté. Les autorités sanitaires françaises avaient alors décidé en urgence de suspendre l'injection aux personnes de 65 ans et plus, suivies par l'Agence européenne du médicament (EMA).

Nouvel outil

Mais l'agence a finalement à nouveau autorisé le produit en juillet, argumentant que la balance-bénéfice-risque restait positive pour les personnes de plus de 65 ans. « Si le taux de mortalité de chikungunya est de 10 pour 100 000, il est sept fois plus important chez le sujet âgé », explique Milou-Daniel Drici, membre du comité d'évaluation des risques en pharmacovigilance, au niveau européen.

L'EMA a toutefois assorti sa décision de mises en garde : Ixchiq ne doit être donné qu'« en cas de risque significatif d'infection par le virus (...) et ne doit pas être administré aux personnes dont le système immunitaire est affaibli ». Une restriction délicate à mettre en œuvre, dans la mesure où les personnes âgées subissent justement un affaiblissement de leur

système immunitaire. Dans ce contexte, quelle part le vaccinosepticisme affiché du ministre de la santé Robert F. Kennedy Jr a-t-il pu avoir sur la décision de la FDA, agence placée sous l'autorité du ministère de la santé ? Les observateurs se gardent bien de trancher, car, au-delà du contexte américain, le vaccin de Valneva est déjà sur la sellette.

Par ailleurs, l'existence de Vimkunya, nouveau vaccin développé par Bavarian Nordic et autorisé par la FDA en février, a certainement influencé la décision de l'agence, qui, avec ce nouvel outil peut décider de se passer du trop controversé Ixchiq. « Mais la décision américaine peut influencer l'attitude européenne », souligne Milou-Daniel Drici. Car le seul territoire actuellement touché par la mala-

L'avenir de la vaccination contre le chikungunya se jouera plutôt avec Vimkunya, développé par Bavarian Nordic

die en Europe est La Réunion, et la France n'apparaît mitigée.

Si l'EMA décide de la balance bénéfice-risque des médicaments à travers ses autorisations de mise sur le marché, c'est aux instances sanitaires des Etats membres de déterminer leur usage. Peu allante après l'échec de la vaccination à La Réunion, la France n'a ainsi pas réautorisé Ixchiq aux plus de 65 ans, et suspend son jugement jusqu'au début de 2026.

« Nous voulons en savoir plus sur la fréquence des effets indésirables graves et les mécanismes qui les causent », développe Anne-Claude Crémieux, présidente de la commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé (HAS). Le deuxième point est primordial, car « cela permettra de savoir si le problème est lié ou non au fait qu'Ixchiq soit un vaccin vivant atténué ».

La technologie utilisée pour Ixchiq est assez classique. Le vaccin contient du virus vivant, mais sous une forme qui ne lui permet pas de se répliquer de manière optimale. Dans les corps marqués par l'immunosénescence, induisant un état inflammatoire qui ne permet pas de bien contrôler un virus, même atténué, il peut toutefois déclencher des symptômes graves ressemblant à la maladie.

Selon une étude portant sur les cas américains notifiés en 2024, il est précisé que le taux d'effets indésirables graves chez les plus de 65 ans est de 82 pour 100 000.

Virémie positive

« Ce niveau d'effets indésirables sévères est supérieur à celui d'autres vaccins vivants atténués, comme celui contre la fièvre jaune, qui est d'environ 1 pour 100 000 chez les plus de 60 ans », relève Olivier Schwartz, responsable de l'unité virus et immunité de l'Institut Pasteur, à Paris. Il souligne toutefois que « le vaccin a également fait preuve de son efficacité chez l'immense majorité des personnes vaccinées ».

Pour Francesco Salvo, directeur du centre de pharmacovigilance du CHU de Bordeaux, qui a reçu tous les cas d'effets indésirables notifiés à La Réunion, il a manqué un professionnel de la pharmacovigilance au sein de la commission technique des vaccinations de la HAS, surtout dans le contexte actuel de défiance vaccinale. « Ce vaccin a été développé pour être donné à une population jeune, dans le cadre de la médecine de voyage, relève le professeur de pharmacovigilance. Il y a moins de 10 % de personnes de plus de 65 ans dans les essais cliniques d'Ixchiq. »

Par ailleurs, le résumé des caractéristiques du produit montre que, dans les essais cliniques, 90 % des personnes présentaient une virémie positive dans les trois jours suivant l'injection, ce qui indique la présence du virus dans le corps. Un signal important de potentiels symptômes semblables au chikungunya. Ce résumé souligne également que 1,8 % des vaccinés ont signalé un effet indésirable grave.

« Normalement, les résumés de médicaments récemment commercialisés ne rapportent que les effets indésirables les plus fréquents, insiste Francesco Salvo. Avec ce type d'effets indésirables notifiés dès le début, les encéphalites étaient presque attendues, cela aurait dû être pris en compte dans la manière dont la campagne de vaccination et la pharmacovigilance ont été mises en place à La Réunion. »

L'avenir de la vaccination contre le chikungunya se jouera plutôt avec Vimkunya, développé par Bavarian Nordic. Il contient des combinaisons de protéines reproduisant la forme du virus du chikungunya, mais incapables de se répliquer dans le corps. Le risque d'effets secondaires est donc moindre. ■

DELPHINE ROUCAUTE